



Youplaboum Asbl
Adresse: Av Latérale 171 – 1180 Bxl
Téléphone : 02/375.60.76
E-mail : info@youplaboum.be

Règlement d'Ordre Intérieur 2016 – Youplavacances Centre de Vacances

L'inscription au stage vaut acceptation de ce règlement d'ordre intérieur.

Article 1 : Youplaboum

Numéro d'entreprise : 430. 881.027

Adresse: Av Latérale 171 – 1180 Bxl

Téléphone : 02/375.60.76

GSM : 0478 68 32 47

E-mail : info@youplaboum.be

Directrice : Paula Fuks – paula@youplaboum.be

Coordinatrices Vacances : Paula Fuks, Mélusine Fuks, Pascale Geuzaine, Aurore Weemaels

Responsable Administrative : Sophie Jamouille

Secrétariat : Lucie Mandoux

Capacité d'accueil : Maximum 80 enfants de 3 à 12 ans

Assurances incendie et accidents : Baloize -Rue du Champ de Mars 23, 1050 Bruxelles

Youplaboum est un C.E.C (centre d'expression et de créativité) reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles et un Centre de vacances scolaires reconnu par l'One. (Carnaval – Pâques - juillet/août - Toussaint et Noël/Nouvel an)

Article 2 : Horaires et lieux d'accueil

Horaires :

Nos portes s'ouvrent à 8h30 pour un accueil jusqu'à 9h15 ! Inutile de venir plus tôt.

Avant l'heure ce n'est pas l'heure, après l'heure ce n'est plus l'heure. Les animateurs ont besoin de se retrouver pour échanger, préparer leurs activités et sont prêts à vous accueillirà 8h30 !!

Faites vos recommandations spéciales pour la journée directement à l'animateur de votre enfant.

Vous pouvez venir rechercher vos enfants dès 16h15. Nous fermons à 17h00 précises.

Lieux d'accueil:

Les enfants sont accueillis dans les locaux de Youplaboum (Avenue Latérale, 171 à 1180 Bruxelles). Pour des raisons pratiques (espace, infrastructures...), les activités de certains groupes (principalement les enfants de 6 à 12 ans) se déroulent parfois dans d'autres sites, à proximité immédiate. L'accueil et le retour ont lieu à Youplaboum. La coordinatrice donnera les informations aux parents concernés lors de l'accueil le premier jour.

Lieux utilisés par Youplaboum :

- L'école Hamaïde : Avenue Hamoir 31, 1180 Uccle / Accessible à pied
- L'école Plein Air: Dieweg 65, 1180 Uccle / Transport en mini-bus

Votre enfant s'inscrit pour une semaine complète ! Même si ce sont les vacances et que les rythmes de vie changent, il est important de respecter les horaires. Un enfant absent ou très en retard, risque de ne pas trouver sa place dans le groupe et perdre le fil de la semaine : l'animation a peut-être déjà commencé et il ne comprend pas facilement ce qu'il peut recevoir, apporter et même comment participer. De plus, nos animateurs ne se sentent pas respectés dans leur préparation, ni dans leur investissement par rapport aux enfants, ils préparent leurs ateliers en pensant au groupe, à l'âge de vos enfants, au thème à explorer, au spectacle du matin, etc.

Nous vous invitons à réfléchir à votre organisation avant de finaliser l'inscription et de vous engager pour que votre enfant profite pleinement de son stage.

Toute absence quelle qu'en soit la raison, doit être annoncée au plus tard la veille (ou le matin-même en cas de maladie), au secrétariat. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur, celui-ci est relevé tous les matins. Si vous souhaitez un contact direct, appelez pendant la permanence.

Article 3 : Repas

Les enfants apportent un pique-nique dans un sac marqué à leur nom. Veuillez tenir compte des conditions météorologiques lorsque vous confectionnez celui-ci, (cool pak ou sac isotherme avec ice pack, pas de charcuterie ni d'aliments périssables par grosse chaleur).

MERCI DE N'AJOUTER NI CHIPS, NI CHOCOLAT, NI BONBONS !!!!

Les enfants reçoivent de la soupe à 10h30 et un goûter (fruits, tartines,.....) l'après-midi. Si un enfant doit suivre un régime alimentaire spécifique, celui-ci doit être signalé au secrétariat via la fiche individuelle.

Article 4 : Médicaments

Lorsqu'un enfant doit suivre un traitement médicamenteux prescrit par son médecin traitant, il y a lieu de donner au responsable les médicaments adéquats avec une prescription indiquant clairement la posologie. (Nous nous réservons le droit de ne pas donner un médicament s'il n'est pas accompagné d'un mot du médecin.)

Aucun antibiotique ne sera donné sans prescription.

Article 5 : Affaires à prévoir

La sieste :

Pour les enfants de 3 ans, il y a lieu de prévoir (si nécessaire) une couverture, tute, nounours ou autre doudou pour passer une bonne sieste. Prévenez l'animateur du groupe si votre enfant ne fait pas la sieste.

TOUS LES OBJETS PERSONNELS, VETEMENTS ET CHAUSSURES DOIVENT ETRE MARQUES AU NOM DE L'ENFANT. NOUS DECLINONS TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE.

Afin d'éviter des disputes ou pertes, laissez les jouets, livres, ... à la maison !

Article 6 : Inscription, maladie et annulation

L'inscription : Nous regroupons au mieux les enfants en fonction de leur date de naissance.

En aucun cas nous ne pouvons garantir l'association des "copains-copines" dans le même groupe. Nous vérifions la disponibilité des places dans nos listes dès que nous recevons la fiche individuelle d'inscription (à télécharger sur notre site). Une fois la préinscription encodée, nous vous invitons, par mail, à nous régler un acompte dans les 8 jours. C'est la réception du paiement qui confirme l'inscription.

Le prix des activités ne doit pas être un obstacle pour l'inscription d'un enfant, en cas de difficulté, merci de prendre contact pour pouvoir trouver une formule qui convienne à chacun.

Le solde restant du stage est à payer le premier jour du stage au bureau.

Le remboursement d'un stage :

Le remboursement d'un stage ne sera accordé qu'à partir d'une absence de 3 jours, **certificat médical à l'appui**. Nous nous réservons un droit de 25€ pour frais administratifs. Sans certificat médical aucun remboursement ne sera possible.

Dans le **cas de désistement**, restent acquis à l'Asbl : 25,- € de frais de dossier **et**

- Si - de 15 jours avant le stage : 25 % du montant du stage

- Au début du stage : plus de remboursement possible

Article 7 : Attestation de fréquentation

L'Attestation de fréquentation pour la déductibilité fiscale vous sera remise le premier jour du stage dès règlement du solde. AUCUN DUPLICATA NE SERA ETABLI.

Article 8 : Remarques importantes

- Dans la maison, pour le confort et l'entretien, nous demandons aux enfants de se promener en pantoufles ou à pieds nus.
- Chaque enfant a un porte-manteau à son prénom, un casier au nom de son groupe où placer ses chaussures, un panier pour son pique-nique, et pour les petits, un autre pour le nécessaire de sieste. Nous comptons sur votre collaboration pour **marquer** (prénom), manteau, chaussures, pique-nique, couverture, doudou, etc. et déposer le tout à la bonne place !
- Le vendredi dès 16h, nous clôturons la semaine par un spectacle, une expo ou une projection, vous y êtes cordialement invités ; c'est l'occasion pour votre enfant de vous expliquer ses aventures parmi nous, de vous conter ses découvertes, de vous présenter ses nouveaux compagnons et aux animateurs de vous expliquer la démarche de la semaine.

Article 9 : Le projet d'accueil

Notre projet d'accueil est détaillé sur notre site (www.youplaboum.be).

Article 10 :

Un panneau de communication est situé dans le hall d'entrée. Nous y plaçons régulièrement du courrier et nous comptons sur vous pour le relever.

Avec le soutien de :

